ATTICKT IN INC.



Jeudi 4 juin à 19h30 à la mairie

réunion publique concernant la nouvelle carte communale.

Samedi 6 juin à 11h00 inauguration de l'école maternelle.

Jeudi 11 juin

journée portes ouvertes chez Marie la Cadette et au Pré des étoiles.

Samedi 20 juin à 10h présentation du projet de « cercle de lecture » à la bibliothèque. INAUGURATION

Après plus de 7 mois de travaux, les enfants de l'école sont à nouveau réunis au sein d'un espace commun.

crédit photo : Laetitia Sanchez

0/

Les tout petits ont désormais un espace qui leur est complètement adapté :

salle de sieste, salle de classe, espace de motricité...

Le maire, les conseillers municipaux, les enseignants et les enfants vous invitent à découvrir ce nouvel espace de vie à destination des plus jeunes !

Nous vous attendons nombreux pour visiter cette nouvelle école maternelle le samedi 6 juin à 11h00!

Carte communale : réunion publique !

Mardi 23 au dimanche 28 juin 4e édition du festival «des Monts et Merveilles».

du 30 août au 6 septembre Championnats du monde d'aviron

Mardi 1er septembre rentrée scolaire des élèves.

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin municipal, une réunion publique concernant la nouvelle carte communale aura lieu dans la salle de motricité :

le jeudi 4 juin à 19h30 à l'école maternelle.

Elle se tiendra en présence de Mme Reynaud de la DDT, Mme Masbou du SMAPS et Mme Beuchot de notre bureau d'étude, qui répondront sur les aspects réglementaires qui ont guidé les choix présentés.

L' enquête publique qui devrait se tenir à l'automne permettra d'évoquer les cas particuliers auprès du Commissaire enquêteur.

Budget communal: des recettes en baisse

Le Budget communal de l'exercice 2015 a été approuvé par le Conseil Municipal le 14 avril dernier.

Pour la partie fonctionnement, les prévisions de dépenses et de recettes sont en équilibre et s'élèvent à 481 378 €.

Au-delà des dépenses classiques de gestion de la commune, deux éléments sont significatifs : une diminution de près de 11 000 € de la dotation de l'État et une dépense de 12 000 € pour l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Pour la partie investissement, le montant de 1 069 457,16 € permet d'assurer en particulier le financement de la fin des travaux de l'école maternelle et la réhabilitation du logement de l'ancienne poste.

Nouveaux chantiers sur la commune

Un parking pour le canyoning

Réhabilitation de l'ancienne poste

La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste a démarré fin mai. Une intervention bien nécessaire et prévue de longue date sur ce patrimoine de l'histoire de notre commune.

Sept entreprises locales vont intervenir. De la couverture du toit à la façade entièrement rénovée, en passant par l'isolation thermique des murs et des combles, la rénovation totale des installations intérieures et la clôture du terrain pour les futurs locataires : tout un programme!

Fin des travaux prévue en octobre prochain.

Afin d'assurer une meilleure gestion du stationnement des véhicules des groupes pratiquant le « canyoning », la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette a acquis le terrain situé à Bagné (au carrefour de la route départementale et de la route communale desservant le Perrin et les Chapelles) et fait réaliser un aménagement.

En complément, il est prévu d'installer à proximité des conteneurs de tri sélectif.

Brûler ses déchets verts, possible ou pas?

Prisonniers de nos habitudes, nous continuons parfois à brûler les déchets de jardin à l'air libre (feuilles mortes, tontes de gazon, taille de haie...). Une circulaire du 18 novembre 2011 interdit pourtant d'y procéder sous peine d'encourir une amende de 450 €.

En effet, outre d'éventuels troubles de voisinage (odeurs et fumées), le brûlage des déchets verts pollue considérablement l'atmosphère. Les végétaux brûlés, surtout s'ils sont humides, dégagent des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

Des solutions existent telles que le compostage ou le paillage avec broyat. A défaut, vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchetterie de Novalaise (à l'exception des tontes de gazon).

Sur certaines communes, un broyeur a été acheté par la municipalité et est proposé à la location. Cela pourrait être envisagé pour Attignat-Oncin.

Seriez-vous intéressés?

Comment bien vivre ensemble...? Nuisances sonores

Nous vous rappelons que les bruits de voisinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 9 ianvier 1997.

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants qui pourraient gêner le voisinage par leur répétition et leur durée sont autorisés aux horaires suivants:

- les jours ouvrables 8h30 -12h00 & 14h00-19h30 ;
- les samedis 9h00-12h00 & 15h00-19h00;
- les dimanches et jours fériés 10h00-12h00.

Les aboiements des chiens sont également une gêne lorsqu'ils sont répétitifs ou intempestifs : les propriétaires doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour les limiter.

Cet arrêté a pour but d'éviter les litiges de voisinage. Le dialogue reste quand même la meilleure option pour trouver des modalités qui arrangent tout le monde.

Cercle de lecture à la bibliothèque

A partir de l'automne prochain, la bibliothèque d'Attignat-Oncin accueille un cercle de lecture... Vous aimez lire ? Venez partager vos coups de cœur avec nous.

Une fois par mois, le samedi matin entre 10h30 et 12h00, nous échangerons ensemble autour d'un livre. Chaque participant propose à la lecture un de ses livres favoris. Ces livres qui l'ont fait rire ou pleurer, qui l'ont longtemps porté ou transformé, ses livres de chevet, des livres qu'il recommande et que tous auront envie de lire... pour en parler ensemble.

Réunion d'information le samedi 20 juin à 10h à la mairie

Un grand nombre de personnes regrettent qu'il n'y ait pas, sur la commune, des rendez-vous réguliers propices à des rencontres conviviales, autour d'un café ou d'un thé.

Certains, déjà séduits par cette idée, commencent à s'organiser : une première réunion ouverte à tous se tiendra en septembre afin que chacun puisse faire part de ses attentes. On a évoqué des jeux de société, mais ce n'est qu'une proposition, et les participants décideront ensemble du contenu de ces rendez-vous.

N'hésitez-pas à faire part de vos idées en envoyant un mail à commissioninfo.attignat-oncin@orange.fr Nous ferons suivre aux personnes concernées!

Portes ouvertes

Les gîtes de Marie La Cadette, la ferme-auberge « Au Pré des étoiles » et l'association EPSILONEA se sont associés pour vous accueillir:

- le jeudi 11 juin de 13h30 à 18h00

-aux gîtes (hameau de Gerbezet à Attignat-Oncin, sur la route des Echelles) : visite des deux gîtes et présentation de la méthode Feldenkrais par l'association EPSILONEA.

A 15h00 et à 17h00, découverte de la méthode en cours collectifs (prise de conscience par le mouvement).

-à la ferme-auberge (La Coffatière à Saint-Franc) : dégustation sur place des produits de la ferme.

Nous vous accueillerons avec plaisir. Pensez à nous confirmer votre venue à l'adresse suivante : mariedesetoiles73@gmail.com

Fostival «dos monts ot merveilles»



Pour la 4e année consécutive, la dernière semaine de juin, spectacles, ateliers de découvertes, sports insolites, expositions et bien d'autres choses encore... s'invitent à ATTIGNAT-ONCIN.

La route au cœur du village sera fermée pour la sécurité de chacun, et l'espace autour de la mairie se transformera pour donner vie aux festivités!

Petits ou grands, nous vous proposons d'aiguiser votre curiosité, d'apprendre en vous amusant, et de partager du temps ensemble. Nous accueillerons les scolaires les mardi, jeudi et vendredi ; en revanche, nous vous attendons nombreux le mercredi et le week-end.

Infos pratiques

Horaires de la Mairie:

- Mardi 17h00 à 19h30
- Vendredi 14h30 à 16h30

Permanence du Maire : le mardi de 18h00 à 19h30.

Horaires de la déchetterie de Novalaise à partir du 1er mars :

- Lundi de 13h30 à 18h00
- Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 13h30 à 18h00
- Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Fermée les jours fériés

Brèves

Les chambres d'hôtes « les grands champs » hébergeront 7 athlètes américains, d'Austin au Texas, pour les championnats du monde d'aviron du 29/08 au 07/09.

Achat des cartes de plages à la CCLA

Les personnes domiciliées sur la commune d'Attignat-Oncin peuvent acheter à la CCLA une « carte de plage » leur donnant l'accès illimité aux plages du lac d'Aiguebelette.

Pour cela, apporter une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'une photo d'identité.

Les cartes seront disponibles à partir du 1er juin. Les tarifs sont en cours de délibération.

Tél CCLA: 04 79 28 78 64

Dubli

Rectificatif : une adresse a été oubliée dans l'article du dernier bulletin municipal sur les hébergements présents sur la commune (page 25)

> Chez Mme Dervieux - Lieu-dit La Génaz Un gîte : capacité 4 personnes (82 m²) Tél : 04 79 36 08 09 http://lac-aiguebelette.com

Euverture de la commission Information

Que ce soit par le bulletin annuel, l'Attign'Info (et notre site internet lorsqu'il sera créé), notre objectif est de vous donner l'information la plus précise et la plus proche de vos préoccupations.

Pour être plus performante, la commission information souhaite s'ouvrir aux habitants qui sont intéressés afin d'étoffer l'équipe existante.

N'hésitez pas à vous faire connaître sur notre boîte de messagerie : commissioninfo.attignat-oncin@orange.fr

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez également appeler Jocelyne au 04 79 69 33 82 ou Michèle au 04 79 36 08 31. Nous vous contacterons pour vous inviter aux prochaines réunions.

